

**« Le pouvoir en actes.
Fonder, dire, montrer, contrefaire l'autorité ».
Des discours, des représentations
et des pratiques en politique
(Archives nationales, 27 mars-24 juin 2013)**

Emmanuel Naquet

Cette exposition tenue aux Archives nationales du 27 mars au 24 juin 2013 fut, disons-le d'emblée, une réussite. Le projet d'Elsa Marguin-Hamon, auteure de riches articles dans le catalogue, était d'interroger des concepts, des représentations, des pratiques de pouvoir. Adossée à un programme événementiel fort riche et à un catalogue qui, non seulement reproduit les objets mis en espace à l'Hôtel de Soubise, mais apporte des compléments d'analyses très suggestifs – nous y reviendrons¹ –, la visite est accompagnée d'un livret offert gracieusement et qui est plus qu'un guide, avec des annexes de textes commentés, de nombreuses citations et un utile glossaire². Reprenant non seulement les notices de ces parcelles d'histoire accrochées, il duplique les introductions des salles, et donc des approches temporelles ou thématiques du parcours, replaçant ces regards contextualisés dans une vision à la fois sur le temps long et avec une optique large.

Le sujet choisi n'était guère facile, convenons-en. Les multiples rencontres organisées autour de l'exposition – quatorze conférences ou trois tables rondes et une journée d'étude – ont fait dialoguer des praticiens comme des théoriciens venus d'horizons disciplinaires divers, juristes, historiens, anthropologues, archivistes, philosophes, ce que l'on ne peut que saluer, tant il est clair, et les approches différentes mais décalées le prouvent ici à l'envi, que les diversités de focales enrichissent les prises de vue³.

¹ Elsa Marguin-Hamon (dir.), avec la collaboration de Claire Béchu, Pierre Fournié Régis Lapasin, Brigitte Lozza, Stéphanie Maillet-Marqué, Raphaële Skupien, préface de Myriam Revault d'Allonnes, *Le pouvoir en actes. Fonder, dire, montrer, contrefaire l'autorité*, Paris, Archives nationales et Somogy Éditions d'Art, 2013, 216 p.

² Fort de 144 pages, rédigé par Elsa Marguin-Hamon, assistée de Françoise Adnès, Nadine Gastaldi, Brigitte Lozza, Stéphanie Maillet-Marqué, Yann Potin, Emmanuel Rousseau, Nelly Schmidt, Raphaële Skupien, on peut le télécharger à l'adresse suivante : <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/musee/exposition-le-pouvoir-en-actes.html>. [Le lien était valide au 18 juillet 2013.]

³ Cf. le programme à l'adresse indiquée ci-dessus.

Le parcours proposé est heureusement introduit par un cheminement réflexif sur les fondements et les instruments de l'autorité en France, prolongé avec bonheur par les trois chemins proposés et suivis : « dire l'autorité », la « montrer », la « contrefaire » et la « subvertir ». Ainsi est entendu le Verbe et ainsi sont lues l'écriture, les écritures, avec leurs effets, et déjà de style, avec leurs règles – songeons au « nous » de majesté (Saint Louis) –, et leurs formes (« Faisons savoir à tous », dit François I^{er}), y compris de propagande. Cette mise en message de ces « pensées actées » se fait à travers des enluminures, des chroniques, des registres, des procès-verbaux avec, par exemple, le manuscrit du 27 avril 1848 du décret du Gouvernement provisoire abolissant l'esclavage, mais encore des correspondances comme celle relative à une autre abolition, celle de la peine de mort, Robert Badinter et Charles Hernu s'affrontant en l'espèce.

La transmission sensible du discours fait l'objet, là encore, de belles pages qui suivent le processus conduisant la parole ou le geste à l'acte, reliant l'auteur, celui qui a l'autorité, et le destinataire, sujet ou citoyen, avec les changements de supports et de contours que les âges, les régimes et les hommes entraînent. La force et l'authenticité de la signature sont primordiales, ce qui explique l'introduction de poils ou de cheveux humains dans les sceaux de cire, jusqu'à Charlemagne... avant la diffusion de l'image du décideur, en particulier avec les bulles et les monnaies, et sans oublier la cérémonie du sacre sous les monarchies, les figures de Marianne ou les portraits officiels des présidents de la V^e République.

Restent les faux, dans toutes leurs versions, qui brisent l'authenticité, voire la véridicité des actes, et fragilisent l'autorité. Celui de Robert III d'Artois, jugé entre 1329 et 1337, est connu. La question du bordereau et de son auteur l'est également – mais *quid* du « faux Henry » ? L'article consacré à la Résistance est par conséquent bienvenu, mais notre époque est riche en mensonges qui auraient pu avoir leur place ici, au-delà de l'affaire Dreyfus...

S'il est ici impossible de citer les quelque trente contributeurs et les presque cinquante contributions, précisons toutefois que les apports se croisent, en s'interrogeant et en se répondant, par des entrées arborescentes qui sont autant de mises au point, celles-ci sur certaines pratiques (lit de justice, entre autres) ou sur les premiers textes constitutionnels rédigés pendant la Révolution, celles-là sur les étapes d'élaboration de la Loi, de « l'atelier » que constitue le Conseil d'État à l'apposition des sceaux, avec nombreux relais et modes de communication. Le rôle de l'internet, essentiel dans un temps d'inflation législative, est ainsi analysé, mais également l'importance de l'archivage, hier comme aujourd'hui.

Au-delà des rappels nécessaires sur l'objet pouvoir, susceptible d'être conquis, perdu, délégué, refusé, et donc exercé, mais en même temps contesté, les intervenants donnent ainsi à penser et montrent à voir « le pouvoir en actes » et « les actes du pouvoir ». Le visiteur et/ou le lecteur observe/nt comment et pourquoi, en amont et en aval de son exercice, la puissance se réfléchit, aux deux sens du terme, et donc s'inscrit dans les sociétés. La lecture que l'on peut avoir de la violence, quelle que soit

sa forme, permet de comprendre que le pouvoir est plus : il est quand il valide, et par conséquent légitime ; il est quand il formalise, lorsqu'il est signe, symbole, étendard, emblème.

La variété des accrochages, médailles, bustes, ménologes, registres, ouvrages, anneaux, lettres, notes, lettres en papyrus, en parchemin ou en papier, icônes, sons et images animées, déclinent et illustrent à merveille les facettes de ces manifestations. Les 185 reproductions en couleurs du catalogue, largement commentées au cours de l'exposition, comme dans le guide, vont donc du diplôme du roi mérovingien Dagobert I^{er} à la matrice du sceau du parlement de Rennes, de la déclaration du Roi-Soleil à l'occasion de la célèbre séance dite « de la flagellation » à une nouvelle souveraineté avec le serment du Jeu de Paume, de la Loi constitutionnelle du 10 juillet 1940 à la note du général de Gaulle du 4 août 1961 s'interrogeant sur une décision de Michel Debré dans le cadre de l'application de l'article 16, ou celle d'un conseiller de l'Élysée à François Mitterrand à propos du Grand Louvre, annotée par le président de la République d'alors, sans oublier « le corps détruit de l'autorité déchue », en d'autres termes la Constitution de 1791 pilonnée dès 1793⁴...

Quelques regrets toutefois : il est dommage que les mutations antiques soient non pas délaissées, mais à tout le moins rapidement évoquées, dès lors que l'on a des résonances et des réverbérations d'un empire à l'autre, sous les différents césars ; de même, est-il regrettable que le versant « manipulations » ne soit guère exploité, singulièrement pour le XX^e siècle – songeons à l'affaire Yves Chalié, bénéficiaire, semble-t-il, d'un « vrai-faux passeport » et d'une fuite organisée par un policier proche du ministre de l'Intérieur de l'époque, Charles Pasqua –, ou aux affirmations « yeux dans les yeux » de Jérôme Cahuzac, éphémère ministre du Budget, affaire trop récente pour être traitée. Mais nous sommes en train de boudier notre plaisir...

⁴ Voir les vidéos associés sur le Sceau et les lits (<http://www.justice.gouv.fr/histoire-et-patrimoine-10050/les-actes-de-letat-25256.html>), visionnables sur le site du ministère de la Justice, site consulté le 18 juillet 2013.